

Délibération n°230317_22

Séance du Conseil d'administration du 17 mars 2023

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) :

Nombre de membres en exercice

Membres présents : 14

Membres représentés : 4

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Approbation du compte financier 2022 de la Fondation UTBM

Vu la décision du conseil de gestion de la Fondation UTBM qui s'est réuni le 15 mars 2023.

Sont joints à la présente délibération :

- Balance Fondation 2022
- Bilan 2022 Fondation UTBM et Compte de résultat 2022 Fondation UTBM
- Annexe 2022 Fondation UTBM
- La présentation de l'ordonnateur au conseil de gestion faisant état de rapport financier
- Les 3 tableaux Autorisations budgétaires, Equilibre financier et Situation patrimoniale, les tableaux autorisations d'emplois et opérations pluriannuelles étant sans objet

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver le compte financier 2022 de la Fondation UTBM et l'ensemble de ses éléments notamment :

- 10 878 € d'autorisations d'engagement en fonctionnement
- 10 835 € de crédits de paiement en fonctionnement
- 1 700 € de recettes
- - 9 135 € de solde budgétaire
- Un résultat nul par prélèvement sur la dotation consommable
- Une capacité d'autofinancement de 9 049 € et un prélèvement sur le fonds de roulement de - 9 049 €
- Un prélèvement sur la trésorerie passive de 9 135 €

Abstention(s) : 2

Votants : 18

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - FONDATION

Actif		Exercice 2022			Exercice 2021
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et de développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	0	0	0
	Immobilisations corporelles	Terrains			
Constructions					
Inst. techniques, mat. out. Industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL	0	0	0	0	
Immobilisations financières	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL	0	0	0	0	
TOTAL I		0	0	0	0
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production biens et services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande			
Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	100		100	84
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	113		113	
TOTAL		213	0	213	84
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	51 887		51 887	61 022
	Charges constatées d'avance				
TOTAL II		52 100	0	52 100	61 106
Frais d'émission d'emprunt (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion - Actif (V)					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		52 100	0	52 100	61 106

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - FOND

Passif (avant répartition)		Exercice 2022	Exercice 2021	
Fonds propres	Sans droit de	Fonds propres sans droit de reprise		
		Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de	Fonds propres avec droit de reprise		
		Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité Autres		
		Report à nouveau Résultat de l'exercice		
	SITUATION NETTE		0	0
	Autres fonds	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	52 058	61 106
TOTAL I		52 058	61 106	
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés				
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		0	0	
Provisio	Provisions pour risques Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS III	0	0	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43		
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance			
TOTAL IV		43	0	
ECART DE CONVERSION PASSIF IV				
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		52 100	61 106	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	43		

Compte de résultat		Exercice 2022	Exercice 2021
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations <i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs	9 049	14 313
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	9 049	14 313
	Ressources liées à la générosité du public	1 800	3 900
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	1 800	3 900
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	10 849	18 213
Charges d'exploitation	Marchandises		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 269	4 001
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	9 580	15 204	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	10 849	19 205
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	0	-992
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		992
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	0	992
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0	0
	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0	992
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	0	0
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	0	0
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	0	0
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	0
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	10 849	19 205
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	10 849	19 205
	EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
Produits	Bénévolat (apport en compétences)		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		

Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine Fondation UTBM

Destinations	Fonctionnement								Total							
	Compte financier 2021	BR2	Compte financier 2022	Taux exécution	Compte financier 2021	BR2	Compte financier 2022	Taux exécution	Compte financier 2021	BR2	Compte financier 2022	Taux exécution	Compte financier 2021	BR2	Compte financier 2022	Taux exécution
	AE	AE	AE	AE	CP	CP	CP	CP	AE	AE	AE	AE	CP	CP	CP	CP
Formation initiale et continue	15 143	18 200	10 878	60%	15 143	18 200	10 835	60%	15 143	18 200	10 878	60%	15 143	18 200	10 835	60%
D101 Formation initiale et continue Licence									-	-	-		-	-	-	
D102 Formation initiale et continue Master	15 143	18 200	10 878	60%	15 143	18 200	10 835	60%	15 143	18 200	10 878	60%	15 143	18 200	10 835	60%
D103 Formation initiale et continue Doctorat		-				-			-	-	-		-	-	-	
Recherche	-	-	-													
D106 Rech univ science vie		-				-			-	-	-		-	-	-	
D112 Rech univ Transvers		-				-			-	-	-		-	-	-	
D107 Rech univ maths		-				-			-	-	-		-	-	-	
D108 Rech univ phys chimie		-				-			-	-	-		-	-	-	
D111 Rech univ science homme		-				-			-	-	-		-	-	-	
Soutien et support	846	-	-		1 146	-	-		846	-	-		1 146	-	-	
D105 Bibliothèques et documentation		-				-			-	-	-		-	-	-	
D113 Diffusion savoirs musées		-				-			-	-	-		-	-	-	
D114 Immobilier		-				-			-	-	-		-	-	-	
D115 Pilotage et support	846	-			1 146	-			846	-			1 146	-		
Etudiants	-	-	-													
D201 Aides directes aux étudiants		-				-			-	-	-		-	-	-	
D202 Aides indirectes		-				-			-	-	-		-	-	-	
D203 Santé des étudiants activité associative		-				-			-	-	-		-	-	-	
Total	15 989	18 200	10 878	60%	16 289	18 200	10 835	60%	15 989	18 200	10 878	60%	16 289	18 200	10 835	60%

Nature Recettes	Recettes propres				Total			
	Compte financier 2021	BR2	Compte financier 2022	Taux exécution	Compte financier 2021	BR2	Compte financier 2022	Taux exécution
Subvention pour charges service public					-	-		
Droits d'inscription		-			-	-		
Formation continue diplômes propres VAE		-			-	-		
Taxe d'apprentissage		-			-	-		
Contrat de recherche hors ANR		-			-	-		
Valorisation		-			-	-		
ANR investissements d'avenir					-	-		
ANR hors investissements d'avenir					-	-		
Subvention exploit & financ actif Région					-	-		
Subvention exploit & financ actif UE					-	-		
Subvention exploit & financ actif Autres		-			-	-		
Fondations fonds propres réserves dons	16 135	6 200	1 700	27%	16 135	6 200	1 700	27%
Autres recettes	992	-	992		-	-	992	
Total	13 574	22 000	2 692	12%	13 574	22 000	2 692	12%

Solde budgétaire 1030 FOND : 838 - 12 000 - 9 135

Tableau 4 : Equilibre financier Fondation

(soumis au vote de l'organe délibérant)

		Compte financier 2021	Montant BRIL 2022	Montant Compte financier 2022	Compte financier 2021	Montant BRIL 2022	Montant Compte financier 2022		
Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)					
D2	Solde budgétaire (déficit) *		12 000	9 135	838			Solde budgétaire (excédent) *	D1
	<i>dont solde budgétaire FU</i>		12 000	9 135	838	-		<i>Solde budgétaire FU</i>	
(b1)	Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts	(b2)
(c1)	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)							Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)	(c2)
(e1)	Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	(e2)
(1)	s ayant un impact négatif sur la trésorerie (= D2+b1+c1+e1)	-	12 000	9 135	838	-	-	Opérations ayant un impact positif sur la trésorerie (=D1+b2+c2+e2)	(2)
(I)	Variation de trésorerie	838	-	-		12 000	9 135	Variation de trésorerie	(II)
(a)	<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>							<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>	(a)
(d)	<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	838				12 000	9 135	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	(d)
1 + I	Total des besoins	838	-	-	-	12 000	9 135	Total des financements	2 + II

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 6 : Situation patrimoniale
Fondation

(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	Compte financier 2021	BR2	Compte Financier 2022
Personnel		-	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	19 205	18 200	10 849
Total des charges (1)	19 205	18 200	10 849
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-	-	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	19 205	18 200	10 849

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Produits	Compte financier 2021	BR2	Compte Financier 2022
Subventions de l'Etat		-	-
Fiscalité affectée		-	-
Autres subventions		-	-
Autres produits	19 205	18 200	10 849
Total des produits (2)	19 205	18 200	10 849
<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	19 205	18 200	10 849

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Compte financier 2021	BR2	Compte Financier 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))		-	
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
- (C 781 hors 7813) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			-
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			-
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs			-
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif			-
- (C7542) Apports virés au compte de résultat	14 313	12 000	9 049
= CAF ou IAF*	- 14 313	- 12 000	- 9 049

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2021	BR2	Compte Fi 2021
Insuffisance d'autofinancement*	14 313	12 000	9 049
Investissements		-	
Remboursement des dettes financières			
Total des Emplois	14 313	12 000	9 049
Apport au Fonds de Roulement			

RESSOURCES	Compte financier 2021	BR2	Compte Fi 2021
Capacité d'autofinancement*			
Financement de l'actif par l'État			
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
Autres ressources			
Augmentation des dettes financières			
Total des Ressources	-	-	-
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 14 313	- 12 000	- 9 049

FONDATION DE L'UNIVERSITE DE
TECHNOLOGIE BELFORT - MONTBELIARD



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2022

Présentation de la Fondation	3
Présentation de la Fondation	3
Faits caractéristiques de l'exercice	4
Niveau des produits et niveau de la dotation consommable	4
Principes, règles et méthodes comptables	4
Règles générales	4
Méthodes comptables générales	5
Correction d'erreur	5
Informations relatives au bilan	6
Actif immobilisé	6
Actif circulant	6
Fonds propres	6
Provisions pour risques et charges	7
Dettes	7
Informations relatives au compte de résultat	8
Produits d'exploitation	8
Charges d'exploitation	8
Résultat exceptionnel	8
Autres informations	9
Compte à terme	9
Trésorerie passive	9
Effectif	9
Engagements financiers	9

Présentation de la Fondation

Présentation de la Fondation

La Fondation de l'Université de Technologie Belfort – Montbéliard a été créée par délibération du Conseil d'Administration de l'Université de technologie Belfort – Montbéliard (UTBM) en date du 20 juin 2008, dans les conditions prévues par l'article L. 719-12 du code de l'éducation. Les statuts de la fondation ont été modifiés par délibération du 4 octobre 2019 dans le respect des dispositions législatives et réglementaires relatives aux fondations universitaires notamment les articles R719-194 à R719-205 du Code de l'Education.

La fondation est rattachée à l'UTBM ; elle n'a pas de personnalité morale. Elle est gérée sous forme d'un budget annexe disposant de l'autonomie financière. Elle est administrée par un Conseil de gestion, assisté d'un bureau. Le président, désigné en son sein par le conseil de gestion, assure la représentation de la fondation. Il exerce les compétences qui lui sont déléguées par le conseil de gestion dans le respect des statuts de la fondation. Il peut recevoir délégation de signature du directeur de l'UTBM. Le président de la fondation est ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses de la fondation.

La Fondation de l'UTBM a pour vocation :

- De renforcer la professionnalisation de l'enseignement ;
- D'accompagner et aider les étudiants dans leurs projets.

Les dotations initiales versées par les membres fondateurs s'élèvent à 284 120 €.

Fondateurs	Montant
Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard	50 000
Centre de Recherche Electrotechnique de Belfort	184 120
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	50 000
Total	284 120

La part non consommée de ces dotations est enregistrée en « Fonds propres ». A la clôture de l'exercice 2022, elle s'élève à 52 058 €. La dotation a été consommée à hauteur de 9 049 €.

Faits caractéristiques de l'exercice

Niveau des produits et niveau de la dotation consommable

Les produits 2022 de la fondation sont faibles, seulement 1 800 €.

Parmi les dotations initiales, deux entités publiques ont financé la fondation pour un montant total de 100 000 €.

L'article R719-202 du Code de l'éducation dispose que la fraction consommable de la dotation de cette part publique de la dotation ne peut excéder 50 %.

La dotation globale restante fin 2022, soit 52 058 €, est donc non consommable à hauteur de 50 000 €. Cette part peut uniquement être placée pour produire des revenus. Ainsi, seuls 2 058 € des dotations versées restent à consommer à la clôture de l'exercice 2022.

Principes, règles et méthodes comptables

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan arrêté au 31/12/2022 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste.

Le total du bilan s'élève à 52 100 €. Le compte de résultat présente un solde nul du fait du changement de méthode comptable en 2020 qui induit un prélèvement contemporain sur la dotation consommable de 9 048,95 €.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les données sont présentées en euros.

Règles générales

La fondation est un budget annexe de l'université. Les éléments des états financiers de la fondation font partie intégrante des états financiers de la personne morale à laquelle elle est rattachée. Il est ainsi fait application de l'instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-21-0042 du 22 décembre 2021.

Néanmoins, l'article L.719-12 du Code de l'Éducation prévoit que les règles relatives aux fondations reconnues d'utilité publique s'appliquent aux fondations universitaires, dans les conditions fixées par la

loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, et ce, sous réserve des dispositions spécifiques prévues par décret en Conseil d'Etat (décret n° 2013-756 du 19 août 2013 codifiant les articles R719-194 à R719-205 du Code de l'éducation relatifs aux fondations universitaires).

Les fondations universitaires doivent établir des comptes annuels conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et aux règles prévues dans le Plan Comptable Général.

Elles disposent de maquettes spécifiques de bilan et de compte de résultat, distinctes de celles de l'établissement.

Méthodes comptables générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Correction d'erreur

Néant

Informations relatives au bilan

Actif immobilisé

Néant

Actif circulant

Etat des créances :

La fondation dispose d'une créance de 213 €, soit 100 € d'un don et 113 € de remise des frais de tenue du compte courant du crédit agricole.

Fonds propres

Composition des fonds propres :

Les fonds propres sont constitués de la dotation initiale versée par les fondateurs et des versements ultérieurs.

Dotations :

Les dotations des membres fondateurs sont enregistrées en dotations consommables, susceptibles d'être utilisées par la Fondation, ou en dotations non consommables, selon les critères fixés par les statuts de la Fondation. Le montant de la dotation à l'origine de la fondation s'élevait à 284 120 €.

Au 31 décembre 2022, le solde net des dotations consommables s'élève à 2 058 € et celui des dotations non consommables à 50 000 €.

Traitement des dotations consommables :

Selon la méthode comptable induit par le règlement ANC 2018-06, un produit représentatif de la quote-part de la dotation consommée est constaté pour traduire comptablement en partie double la consommation des dotations consommables.

Tableau de variation des fonds propres :

En €	2021	+	-	2022
Dotation initiale	287 515			287 515
Dotation consommée	- 226 409		- 9 049	235 458
Dotation restante	61 106		- 9 049	52 058
<i>Dont dotation non comptable</i>	<i>50 000</i>			<i>50 000</i>
<i>Dont dotation comptable</i>	<i>11 106</i>		<i>- 9 049</i>	<i>2 058</i>
Réserves	-		-	-
Report à nouveau	-		-	-
Résultat	-		-	-
Total	61 106		- 9 049	52 058

La dotation nette annuelle consommée s'élève à 9 049 €.

Provisions pour risques et charges

Néant

Dettes

Les dettes se réduisent à une facture de 43 € payée en janvier 2023.

Informations relatives au compte de résultat

Produits d'exploitation

Ressources de la Fondation :

Les ressources de la Fondation sont constituées :

- Des dons et legs ;
- Des produits financiers ;
- Pour le solde, de la quote-part de la dotation initiale virée au compte de résultat.

Comptabilisation des dons :

Les dons encaissés ou dont l'engagement est certain au 31 décembre sont comptabilisés en ressources de l'exercice en ressources liées à la générosité du public. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

Les produits de l'exercice sont constitués de dons ; ils s'élèvent à 1 800 €.

Produits financiers

Le placement en compte à terme de 62 000 € au crédit agricole est arrivé à terme fin 2021. Aucun produit financier n'est à enregistrer en 2022.

Produit d'ordre nécessaire à l'équilibre du compte de résultat :

9 049 € sont comptabilisés en produit et prélevés sur la dotation consommable.

Charges d'exploitation

Les charges de l'exercice sont relatives à la mise en œuvre des projets poursuivis par la fondation :

- Bourses et prix divers	9 580 € (13 bourses de 700 € et 3 reliquats de bourses 2022 pour 480 €)
- Secours	0 €
- Autres charges	1 269 €

Total charges 10 849 €

Le capital initial du compte à terme et ses intérêts historiques figurent sur un compte courant du Crédit agricole. Des frais de tenue de compte de 113 € sont comptabilisés et remis gracieusement annuellement.

Résultat exceptionnel

Néant

Autres informations

Compte à terme

Le placement réalisé pour 62 000 € sous forme de compte à terme est arrivé à échéance fin 2021. Le comité de gestion n'a pas souhaité reconduire le placement du fait du caractère peu rémunérateur des nouveaux placements proposés et des faibles réserves actuelles de la fondation. Le placement et ses intérêts, soit 64 911 €, demeure sur un compte courant du Crédit agricole sans produire de revenus et avec des charges remis annuellement.

Trésorerie passive

La fondation est consommatrice de trésorerie auprès de l'UTBM à hauteur de 13 024 € fin 2022, effet conjugué des fonds déposés sur le compte crédit agricole pour un montant de 64 911 € avec des réserves désormais limitées à 52 058 € et d'un besoin en fonds de roulement de 170 € non significatif.

Effectif

Néant

Engagements financiers

Néant